

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mercredi 17 août 2016** à compter de **11 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Bertrand Lamoureux, maire
Monsieur Luc Marcoux, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Raynald Drolet, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Bertrand Lamoureux.

Sont également présents :

Madame Geneviève Dupras, greffière

Sont absents :

Monsieur Simon Madore, conseiller
Monsieur François Lévesque, conseiller
Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoît Marquis, trésorier

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. SERVICES EXTÉRIEURS**
 - 2.1 Rejet des soumissions relatives à l'appel d'offres pour la fourniture de matériaux d'égout et d'aqueduc dans le cadre des projets du bouclage rue Court et du prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue St-Jacques Sud
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16-08-33690

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 16-08-33690

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Marcoux
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SERVICES EXTÉRIEURS

16-08-33691

2.1 REJET DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC DANS LE CADRE DES PROJETS DU BOUCLAGE RUE COURT ET DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LA RUE ST-JACQUES SUD

RÉSOLUTION 16-08-33691

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres pour la fourniture de matériaux d'égout et d'aqueduc dans le cadre des projets du bouclage rue Court du prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue St-Jacques Sud et que, lors de l'ouverture des soumissions, le montant a dépassé 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*, les demandes de soumissions publiques relatives à un contrat de construction, d'approvisionnement ou de services comportant une dépense de 100 000 \$ et plus, doivent être publiées dans un système électronique d'appel d'offres accessible aux entrepreneurs et fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

RÉSOLU

De rejeter les soumissions reçues dans le cadre du processus d'appel d'offres concernant la fourniture de matériaux d'égout et d'aqueduc dans le cadre des projets de bouclage de la rue Court et du prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue St-Jacques Sud ; et

D'autoriser la greffière à procéder à un nouvel appel d'offres conformément aux règles de la Loi sur les cités et Villes et de la politique contractuelle de la Ville de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

16-08-33692

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 16-08-33692

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Marcoux
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

RÉSOLU que la séance soit close à 11 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bertrand Lamoureux, maire

Geneviève Dupras, greffière

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook